

OMPI



SCIT/WG/2/9
ORIGINAL : anglais
DATE : 1^{er} novembre 1999

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

GROUPES DE TRAVAIL

Deuxième session

Genève, 6 - 10 décembre 1999

**MAINTIEN DE LA PRODUCTION
DES DISQUES COMPACTS ROM GLOBALPAT**

Document établi par le Bureau international

INTRODUCTION

1. GlobalPat est une collection de documents de brevet sur disque compact ROM financée conjointement par les offices du groupe de coopération trilatérale, à savoir l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), l'Office européen des brevets (OEB) et l'Office japonais des brevets (JPO). Ce produit est dérivé de la base de données First Page contenant, pour presque toutes les familles de brevets, un seul document représentatif publié par les offices de brevets de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Royaume-Uni, de la Suisse, par l'Office européen des brevets ainsi que par l'OMPI dans le cadre du Traité de coopération en matière de brevets. GlobalPat contient, en langue anglaise, les données bibliographiques, y compris le titre et l'abrégé et, s'il y a lieu, l'image d'un dessin représentatif. Il utilise le logiciel MIMOSA élaboré pour les documents codés en SGML. Le fichier rétrospectif, comprenant 116 disques, couvre les années 1971

à 1996 et se subdivise en 69 groupes techniques fondés sur la classification internationale des brevets. GlobalPat a été conçu pour permettre des recherches en différé rapides sur l'état de la technique dans les données de première page et pour aider à recenser les membres de familles de brevets pour des demandes déterminées en langue anglaise.

2. Conformément à la tâche n° 31 du programme de travail du SCIT ("Aider les petits offices de propriété intellectuelle à acquérir des disques compacts ROM pour faciliter l'accès à la recherche d'information en matière de brevets"), le Bureau international a pris, en 1998, des dispositions afin de diffuser gratuitement une série rétrospective de disques GlobalPat aux offices de propriété intellectuelle de divers pays.

3. Il est à noter que le Bureau international a été en mesure de satisfaire à toutes les demandes des petits offices de propriété intellectuelle concernant la série de disques compacts ROM GlobalPat. Les 47 pays et organisations ci-après ont reçu un exemplaire gratuit du fichier rétrospectif : Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Arménie, Barbade, Bélarus, Bénin, Bulgarie, Chine, Cuba, Croatie, Égypte, Équateur, Estonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Gabon, Géorgie, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Jamaïque, Kenya, Liban, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Maurice, Mexique, Norvège, Pakistan, Palestine, Panama, Pologne, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Venezuela, Yémen, Yougoslavie et Office eurasiatique des brevets.

4. Une enquête menée par l'OEB parmi les utilisateurs de GlobalPat a démontré la grande valeur de cette série de disques. D'après cet office, il existe "un intérêt manifeste, de la part des utilisateurs, à voir maintenir ce produit qui pourrait, à terme, être converti en DVD-ROM en fonction de la migration vers cette technique".

AVENIR DE GLOBALPAT

5. Au printemps de cette année, le Bureau international a été informé de l'intention de l'USPTO de cesser de participer à la production de la série de disques compacts ROM GlobalPat. Par lettre en date du 30 juin 1999, le président de l'OEB a invité l'OMPI à participer à la production de GlobalPat au moins jusqu'à ce que le Réseau mondial d'information de l'OMPI (WIPONET) constitue une solution de remplacement viable pour accéder à ce type d'information en matière de brevets.

6. Le Bureau international souhaite attirer l'attention du Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) sur la situation susmentionnée afin qu'il y ait un échange de vues quant à l'opportunité de cesser la production de la série GlobalPat (compte tenu de l'existence de diverses bases de données de remplacement sur l'Internet). Le Bureau international souhaite connaître le point de vue du SDWG en ce qui concerne la participation de l'OMPI au projet GlobalPat. Il considère que le fichier rétrospectif subdivisé en 69 groupes techniques (voir le paragraphe 1) répondrait tout à fait aux besoins des petits offices de propriété intellectuelle. Il croit savoir, par ailleurs, que le fichier courant de GlobalPat (de 1997 à aujourd'hui) est agencé, dans ses livraisons mensuelles, en fonction du pays de publication et du numéro du document. Si l'OMPI devait contribuer au projet dans la

limite de ses ressources budgétaires (voir le “Plan d’exécution du plan stratégique concernant les techniques de l’information”), le Bureau international proposerait à l’OEB que la contribution financière de l’OMPI soit dûment utilisée pour réagencer les disques du fichier courant en fonction des 69 groupes techniques et pour assurer une diffusion gratuite des disques aux petits offices de propriété intellectuelle.

7. Le Groupe de travail sur les normes et la documentation est invité à évaluer la série de disques compacts ROM GlobalPat par rapport aux besoins des offices de propriété intellectuelle et à examiner la question de la participation de l’OMPI au projet GlobalPat.

[Fin du document]